

Bonsoir à tous,

Toute l'équipe Manpower de Tarbes est ravie de pouvoir vous accueillir ce soir dans ce lieu prestigieux.

Je souhaiterais avant tout remercier Madame ZAPATA, la conservatrice du Musée de nous autoriser à faire notre manifestation dans ce lieu **emblématique** de la ville de Tarbes, merci aussi à Madame RENAUDOT et ses équipes de nous avoir accompagnés pour la préparation de la soirée, et merci au Maire de Tarbes qui a rendu possible cette soirée.

Je remercie également Monsieur Michel PELIEU, Président du Département

Monsieur Gérard TREMEGE Président de l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

Merci aussi à Madame Maryse CARRERE Sénatrice, Monsieur Marc ZARROUATI Secrétaire Général de la Préfecture qui nous rejoindront dans la soirée.

Merci à l'ensemble des élus ,merci donc à vous tous de nous honorer de votre présence ce soir.

Je souhaite aussi remercier,

Vous tous ,

clients , prospects, partenaires collaborateurs
intérimaires, CDI Intérimaires, fidèles d'avoir
répondu, vous aussi, présents à notre soirée des
60 ANS Manpower.

Merci aux musiciens, au traiteur, à l'artiste qui vous
a préparé une surprise....

Une pensée pour ceux qui n'ont pas pu se
libérer...mais on leur racontera. !

Avant de vous laisser regarder le FILM qui va vous
être projeté sur les 60 ans de Manpower, je
voudrais revenir sur les grandes dates de l'intérim
dans notre pays

[pour qu'ensemble nous en mesurions l'importance.](#)

60 ans de droit du travail et d'intérim en France

Face aux impératifs économiques et sociaux parfois contradictoires du marché français, l'intérim est depuis toujours une réponse aux besoins et aux enjeux des entreprises.

C'est pourquoi il occupe aujourd'hui une place particulière dans notre pays, dans un marché du travail lui-même singulier et en perpétuelle évolution.

Le film qui va suivre va mettre en avant le rôle d'innovateur RH et social de Manpower, avec dernièrement la création du CDI Intérimaire.

Rôle que notre marque entend bien poursuivre, avec **la recherche permanente de l'équilibre entre flexibilité et sécurité pour toutes les entreprises françaises.**

L'actualité vient nous le rappeler quotidiennement : l'histoire de la relation de travail est depuis toujours tiraillée entre deux tendances,

la nécessité de sécuriser la vie professionnelle des salariés d'un côté,

celle, de l'autre, de permettre aux entreprises d'ajuster la force de travail à la production.

Deux impératifs, l'économique et le social, qui ne sont pas nécessairement contradictoires à moyen et long terme, au contraire

Mais dont les logiques de court terme s'avèrent volontiers centrifuges. L'intérim a depuis longtemps constitué une réponse, parmi d'autres, à cette équation.

1^{ère} étape : Le temps des pionniers : les Trente Glorieuses entre 1950 et 1973

Où la France, connaissait **le plein emploi et la croissance avec un taux de chômage frictionnel de 2%**

Parmi les premiers de ces acteurs, on compte Manpower, dont la première agence française ouvre ses portes en 1957.

Ecco suivra 7 ans plus tard. Randstad ne s'installera dans l'Hexagone qu'en 1973. Manpower France fête donc ses 60 ans.

**Une marque en position pionnière,
c'est dans notre ADN**

L'intérim entre dans les mœurs et dans la loi

Les premières tensions sur l'emploi, dans les années 60, font naître un besoin d'encadrement réglementaire.

la loi du 3 juillet 1972 pose le premier cadre légal de l'intérim.

Dans la loi, en effet, « il y avait des mesures, comme l'indemnité de fin de mission, le statut de l'intérimaire, les congés payés..., qui étaient déjà appliquées au sein de Manpower ».

Un moment fondateur, donc, et qui permet à Manpower de revendiquer un rôle important dans l'innovation sociale en France

1973-2000 : le chômage s'installe

Le cadre légal du travail temporaire était ainsi posé, Dans les années qui suivent le choc pétrolier de 1973 le chômage de masse s'installe dans la durée :

Ces années voient le véritable essor de l'intérim, et notamment son extension sur les territoires. C'est le cas de Manpower.

Dans le film qui va suivre, l'entreprise a mis en scène les valeurs qu'elle souhaite symboliser :

l'importance des talents et des compétences
c'est surtout, la double face du métier de Manpower.

- D'un côté, la capacité à trouver le profil qui convient à l'entreprise à l'instant T
- De l'autre, le statut hybride du travailleur intérimaire, qui devient, temporairement, partie intégrante de l'équipe qu'il rejoint, le temps d'un projet.

Années 2000-2010 : les nouveaux défis de l'emploi

Les premières années du XXI^e siècle voient rapidement évoluer le marché de l'emploi. Le chômage de masse persiste en France

Parallèlement, d'autres formes de flexibilité apparaissent, (le statut d'auto-entrepreneur ,l'Uberisation) ..

La loi Borloo/Larcher de 2005 marque une étape importante : c'est elle qui « supprime le monopole du service public de l'ANPE, et ouvre aux entreprises de travail temporaire la possibilité de faire du placement .

Une loi qui a « changé l'image de la profession : les entreprises de travail temporaire sont devenues **des agences d'emploi**, et la gamme des services s'est élargie ».

« **Et Pôle Emploi est devenu un bon, un vrai partenaire sur le terrain** ».

Une innovation en relations de travail : le CDI intérimaire

Manpower continue à explorer de nouvelles pistes

Le 10 juillet 2013, les partenaires sociaux du travail temporaire signent l'accord créant le CDI intérimaire

Le principe est simple : l'entreprise de travail temporaire embauche une personne en CDI, et garantit de lui trouver des missions, en la rémunérant à hauteur du Smic dans les périodes intermédiaires sans travail.

Ciblant des travailleurs très employables mais pas forcément très qualifiés, le CDI intérimaire permet notamment de sécuriser des périodes de transition

Le CDI intérimaire est un succès. C'est le symbole de la flexisécurité réussie », (**je tiens ici à saluer nos CDII Tarbais présents ce soir**)

Et demain ?

Alors que le droit du travail continue sa transformation, quel rôle les agences d'emploi vont-elles jouer dans les années qui viennent ?

Si le secteur ne représente, « qu'un peu plus de 2% des actifs », Manpower entend bien continuer, comme depuis 60 ans, à jouer la carte de l'innovation RH et sociale

Un virage digital, a été pris ; nous y sommes plutôt en avance sur le plan technologique ; en revanche, nous continuons, et nous y tenons, à jouer un rôle d'intermédiation responsable

60 ans après son arrivée en France, l'intérim reste en tout cas, indubitablement, un laboratoire des différentes formes de travail de demain.

Dans l'actualité de la semaine dernière, Manpower **a été mis à l'honneur par Emmanuel Macron, à l'occasion d'un dîner à VERSAILLES avec des entreprises mondiales, auquel étaient conviés nos directeur Monde M. Jonas Prising et Alain ROMILLAC notre PDG France.**

Montrant ainsi que ManpowerGroup peut apporter toutes les solutions pour accompagner la nouvelle dynamique de notre pays."

Avec la proposition de création de 1.000 CDI
intérimaires par Manpower dans les quartiers

Vous avez peut-être lu la presse, nous avons la
grande satisfaction de voir que notre projet se
situe en 5e position parmi les projets
d'investissement communiqués par l'Elysée :

après SAP, Toyota, Google et Facebook. Nous
avons ainsi une grande opportunité à transformer.
Et localement mon équipe et moi-même seront
pleinement mobilisés et comptons bien transformer
l'essai !!!

C'est un secteur vous le voyez en pleine
mutation...

Mais je voudrais conclure sur une note plus locale.

Notre département , s'est vu ces dernières années se démunir d'entreprises en nombre :

L'emploi se DELOCALISE,

II CHANGE

L'emploi se TRANSFORME,

nous devons accompagner les personnes

Les COMPETENCES se font de + en + rares ,
PENURIQUES

Alors nous devons ADAPTER notre RESSOURCE
existante sur notre territoire et la rendre
COMPATIBLE avec les exigences de nos
ENTREPRISES

La MONTEE EN COMPETENCES doit SUIVRE
les REVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Qui sont en Cours,

Qui sont RAPIDES,

Qui sont MAJEURES

On parle de :
ROBOTISATION ,
de NUMERISATION,
D' INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Cela pose de grandes questions sur l'emploi

Il faut à un moment donné,
AIDER les COLLABORATEURS A SUIVRE CE
CHANGEMENT inexorable
ET QUI NE PEUT QUE S'ACCELERER

Il faut aider à transformer les talents de demain
Et les mener à l'emploi par le biais de la formation.

Il faut partir des besoins des entreprises, de leurs
attentes

Pour chercher les bons profils adéquats au bon
poste

Et les mettre en adéquation pour satisfaire tous les
acteurs.

Il faudra prendre le bon tournant pour ne pas manquer de ressource

Ce que Manpower propose au niveau national, nous comptons bien le déployer au niveau local, prendre ce tournant, et ne pas tomber dans la fatalité de l'emploi qui s'étiole.

Notre département a des atouts formidables. C'est une terre d'innovations comme en atteste le LABEL FRENCH TECH qui a été décerné il y a un an.

Nous devons nous appuyer sur nos « pépites » nos STARTS STUPS,

sur tout cet éco système en construction pour relever le DEFIT DE L'EMPLOI ET DE L'ATTRACTIVITE »

MANPOWER , à travers mon équipe et moi-même, sera au côté de ceux qui se mobilisent pour relever ces défis : C'est-à-dire A VOS COTES

Merci pour la confiance que vous nous témoignez au quotidien, votre confiance.

Je passe le micro à Michel PELIEU qui va vous dire un mot également /

Et à l'issu maintenant place au film.

Ont animés cette soirée , merci à eux :

Philippe GOMEZ

www.phildanstacuisine.com

L'ensemble DPAM

Du Département de JAZZ du Conservatoire de Musique de Tarbes

Bernard LASSEGUES

Magicien/Mentaliste

Bernard.lassegues@orange.fr

Le Musée International des hussards

www.musee-massey.com